

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/04/2025 - 8981 - 2022 B 09179 - 922 242 797 - 01 INNOVATION TECHNOLOGIES

En Euro

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 25 AVR. 2025
SOUS LE N° 8981.

SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES

38 RUE PLANQUETTE 94400
VITRY SUR SEINE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

2033

Réel simplifié BIC

Formulaire millésime 2023

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
N° Siret	92224279700012			

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES 38 RUE PLANQUETTE 94400 VITRY SUR SEINE							
SIRET 9 2 2 2 4 7 9 7 0 0 0 0 1 2				Mél : gilles@01innovation.com			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Programmation informatique	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	<input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>	<input type="checkbox"/>
		Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	ODOO
---	--	--	------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
--	-----------------------------

OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
----------	---------------------	---------------------------------	-------------------------

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date : 17/02/24	Lieu : VITRY SUR SEINE
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Qualité et nom du signataire : PRESIDENT FIORE GILLES	
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestatrice :	Signature

1

BILAN - SIMPLIFIÉ



N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS 01 INNOVATION			Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		38 RUE PLANQUETTE 94400 VITRY SUR SEINE				
SIRET		9 2 2 2 4 2 7 9 0 0 0 0 1 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12			Durée de l'exercice précédent * 12	
					Exercice N clos le	
					3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF					Brut	
					Amortissements-Provisions	
					Net	
					1 2 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres* (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086		
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096	098		
	Total général (I + II)		110	112		
PASSIF					Exercice N NET	
					1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	2000		
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136			
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172			
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176				
Total général (I + II + III)		180				
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES				Néant <input checked="" type="checkbox"/>			
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>	Exercice N clos le			
				3	1	1	2		
				2	0	2	3		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210		
	Production vendue	} biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215			214		
				217			218		
						222			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						224	
	Production immobilisée*							226	
	Subventions d'exploitation reçues							230	
Autres produits								232	
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243)							244	
	Rémunérations du personnel*							250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	
	Dotations aux amortissements*							254	
	Dotations aux provisions							256	
Autres charges	}	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
				Total des charges d'exploitation (II)					
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)								290	
Charges exceptionnelles (VI)	}	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)								310	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles							318	
	Provisions non déductibles*							322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)							324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU -TE (44. octies A) 987							342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 JEI (44. sexies A) 989									
ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44. quindecies) 138									
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991 Investissements outre-mer 344									
ZFANG (44 quaterdecies) 345 Zone de developpement prioritaire (44 septdecies) 993									
BUD (44 sexdecies) 992									
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit							346
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)							655
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)							643
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)							645
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)							647	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)							648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)							641	
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)							990	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)							649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352			354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 Déficit col.2		370			372		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ 01 INNOVATION TECHNOLOGIES**

Société par actions simplifiée au capital de 2000 €

Siège social : 38 rue planquette, 94400 Vitry sur Seine

Immatriculée au RCS de Créteil sous le n° 922242797

Exercice clos le 31/12/2023

L'an deux mille vingt-deux, le 31/12/2023 à 9h00 les associés de la société 01 INNOVATION TECHNOLOGIES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Président, conformément aux dispositions des statuts et de la loi.

L'assemblée est présidée par :

FIORE Gilles en sa qualité de Président de la société.

Le président désigne comme secrétaire de séance : MOUCLIER Emmanuel

La feuille de présence, signée par les associés présents ou représentés, est annexée au présent procès-verbal.

Il est constaté que les associés représentant la totalité du capital social sont présents ou représentés, et que l'assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

Lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31/12/2023

Approbation des comptes annuels.

Affectation du résultat.

Quitus au Président.

Questions diverses.

DÉLIBÉRATIONS :

1. Rapport de gestion

Le Président présente à l'assemblée son rapport sur la marche de la société durant l'exercice clos le [date] ainsi que les comptes annuels.

L'assemblée en prend acte.

2. Approbation des comptes

L'assemblée, après lecture du rapport de gestion et examen des comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils ont été présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Affectation du résultat

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit : Néant

Résultat de l'exercice : 0 €

Affectation : 0€

[Réserve légale : 0 €]

[Report à nouveau : 0 €]

[Dividendes : 0 €]

[Autres réserves : 0 €]

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Quitus au Président

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve à FIORE Gilles pour l'exercice de son mandat au titre de l'exercice clos le 31/12/2023

Résolution adoptée à l'unanimité.

5. Questions diverses

Aucune question n'étant soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00

Le présent procès-verbal est signé par le Président et le Secrétaire.

Fait à Vitry sur Seine le 31/12/2023

En 2 exemplaires originaux.

Le Président,

FIORE Gilles



Le Secrétaire de séance,

MOUCLIER Emmanuel

